Un cheval attelé à une voiture appartenant à M. Quint, brasseur, rue du Moulin, s'est emporté et est parti à fond de train.
Le conducteur, Jules Dendievel, fit tous ses efforts pour maîtriser l'animal, mais ne put y parvenir.
A un moment donné, Dendièvel se leva pour serrer davantage les guides; il perdit l'équilibre et fut renversé sur la chaussée. Une des roues de la voiture lui passa sur la jambe gauche.
Des témoins se portèrent au secours de Dendievel, et le transportèrent à la pharmacie de M. Delecroix, où M. Druesne, docteur en médecine, appelé en toute hâte, constata que Dendievel n'avait reçu que des contusions sans gravité. Le blessé a été reconduit à son domicile, rue Desaix.

Une chute. — Une femme de 65 ans, Mme Elisa Ducroquet, a fait une chute dans la rue de l'Alma, mercredi matin.
Comme elle se trouvait dans l'impossibilité de se relever, on alla chercher un médecin qui constata que Mme Ducroquet avait une fracture de la cuisse. La blessée a été conduite à l'Hotel-Dieu.

Un vol, rue d'Alger. — Un jeune employé, Gaston C..., s'était rendu lundi soir, dans une maison de la rue d'Alger pour son patron.
Introduit par la domestique dans la salle à manger, il profita de l'instant où il était seul pour ouvrir un secrétaire et s'emparer d'une somme de trente-cinq francs, qui s'y trouvait déposée.
Malheureusement pour lui, cet argent était précisément destiné à son patron, et lorsque le maitre de la maison voulut remettre cette somme au jeune employé il porta immédiatement ses soupçons sur lui. Poussé à bout de questions, C... avoua être l'auteur du vol.
Il a offert de rembourser l'argent qu'il avait soustrait mais, malgré cela, il a été dénoncé à la police.

Un duel à coups de fouet. — Une scène tragicomique s'est passée rue de l'Epeule, mardi soir, à six heures.
Deux cochers de place, Jean Persyn et Frédéric Josse, à la suite d'une discussion, descendirent chacun du siège de leur voiture, armés de leur fouet et une lutte commença.
Les deux adversaires apportaient chacun, dans leur défense, un tel acharnement que lorsqu'un agent de police, attiré par le rassemblement, vint mettre fin au combat, ils avaient la figure ensanglantée par les coups de fouet qu'ils s'étaient distribués.
Un procès-verbal a été dressé aux deux automédons.

Les épaves. — Un sac contenant des outils d'ébénisterie a été trouvé sur la voie publique, et rapporté au commissariat cantral de police où on peut aller le réclamer.

Les chiens en fourrière. — Dans la journée de mardi, dix-sept chiens ont été mis en fourrière et quatre contraventions ont été dressées pour divagation.

Croix. — *Un cheval tombé à l'eau.* — Mardi après-midi, vers trois heures et demie, un cheval appartenant à un marchand de sable de la route de Mouveaux que l'on voulait atteler à un tombereau chargé de sable, fut pris de peur en passant le long du canal au pont de Croix.
L'animal ne voulut pas se laisser atteler ; il se cabra et finit par aller se jeter dans le canal, malgré les efforts faits par le conducteur pour le retenir.
Il a fallu le secours d'une vingtaine de personnes pour le retirer de l'eau. Le cheval a reçu quelques écorchures sans gravité aux genoux.

Wasquehal. — *Un vol de bottines.* — C'est un moyen très simple et surtout très économique de se procurer des bottines au détriment de ses camarades.
Mlle Marie Malquin, qui est âgée de 17 ans, l'a pensé ainsi, et a soustrait à une de ses compagnes, Mlle Ramart, de Marcq-en-Barœul, une paire de bottines qu'elle venait d'acheter. Malheureusement, elle a été surprise et la gendarmerie l'a mise en état d'arrestation.

Flers. — Un domestique de ferme, suivait mercredi matin, la route de Lille à Roubaix, conduisant deux vaches qu'il tenait attachées avec une corde.
Au Pont-du-Breucq, une des deux vaches fut prise de frayeur et brisant la corde qui la retenait, elle s'enfuit à toute vitesse, menaçant de renverser les passants.
Poursuivie par plusieur personnes la bête se réfugia dans un pré appartenant à M. Warambourg, fermier. En passant à travers la haie de ronces artificielles elle s'est fait partout le corps d'assez graves blessures.
On est heureusement parvenu à s'en rendre maitre sans autre accident.

Dents et dentiers. — Nous recommandons à nos lecteurs le Cabinet de M. Le Masson, rue de l'Espérance, 6, Roubaix, pour dents et dentiers perfectionnés. Le talent de M. Le Masson est bien connu. Tous ceux qui ont recours à lui, soit pour l'extraction des dents, soit pour les soigner, soit encore pour la pose de dents nouvelles et de dentiers, en font le plus grand éloge. Pas n'est besoin d'aller dans les villes voisines pour ce genre de traitement, M. Le Masson donne pleine satisfaction à ceux qui veulent bien s'adresser à lui. 20642—41910

PILULES GICQUEL, purgatives. 1f50

TEINTURERIE SONNEVILLE
11, rue du Vieil-Abreuvoir, 11, Roubaix

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS
IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix.* — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

TOURCOING

Le comité lainier s'est réuni mardi soir, pour la quatrième fois, sous la présidence de M. François Masurel-Jonglez.
Dans cette séance, le comité a décidé que, d'accord avec le comité de Roubaix, il adhérera à la formation d'un comité central à Paris, dont l'objet sera de défendre les intérêts de toutes les industries textiles contre le projet d'imposition des matières premières.
Le comité a ensuite réglé les conditions d'une sorte d'enquête économique, à laquelle il sera procédé par le secrétaire administratif, et qui aura pour but d'établir, au moyen de statistiques précises, l'importance industrielle et commerciale de Tourcoing à faire valoir, en temps opportun, près des pouvoirs publics.
Enfin le comité prend communication de la première liste de souscriptions dont voici le détail :
Membres du Comité Lainier : MM. François Masurel-Jonglez, maison François Masurel frères), 1,500 fr.; Floris-Lorthiois, (maison Lorthiois, frères), 1,500; Jules Desurmont fils (maison Jules Desurmont et fils), 1,000; Achille Pollet-Desprez, (maison Pollet-Caulliez et fils), 1,000; E. Barrois-Lepers, (maison Barrois-Lepers), 1,500; Henri Caulliez, (maison Henry Caulliez), 2,000; Maurice Caulliez, (maison Caulliez père, fils et Delaoutre), 1,000; Emile Destombes, (Les Courtiers-Jurés), 2,000; Jean Desurmont, (maison J.-B. Desurmont), 500; Paul Desurmont, (maison Paul Desurmont), 500; Detchemendy, (maison Holbecq et Detchemendy), 500; Robert Fallot, (les filateurs de cardé), 1,000; Romain Flipo, (maison Flipo frères.) 1,000; Emile Lehoucq, (maison Emile Lehoucq), 500; François Masure, (maison Masure fils), 250; Léon Monnier, (maison Rombaut et Monnier), 250: Rousseau, (maison Liénaert-Walnier), 1,000; Léon Salembien, (maison Hector Sandrart), 1,000; Scalabre-Delcour, (maison Scalabre-Delcour et fils), 500; Auguste Six, (maison Charles Six), 1,000; Louis Tiberghien (maison Tiberghien frères), 2,000. — Total de la première liste, 21,500 fr.

Nous lisons au sujet du capitaine Trivier, dans le journal la *Croix* :
« Samedi soir, le capitaine Trivier a fait à Tours, à la Société de géographie, une conférence sur sa traversée de l'Afrique en 356 jours; plus de 2,000 personnes y assistaient, entre autres les généraux Villain, de Lantivy, Lamiraux, Maurice, Boyer, Loiseau et toutes les personnalités marquantes de la ville.
» La conférence a obtenu un très beau succès ; le capitaine raconte son voyage, effectué sans aucune effusion de sang, avec un seul compagnon de voyage, Emile Weissemburger, qui y a laissé sa vie, et avec deux nègres.
» *Dans ces pays de cannibales, où la chair du blanc est un mets si apprécié, il ne fut pas inquiété. On s'étonnait de l'entendre parler une autre langue,* que l'anglais ; mais il rassurait ces populations naïves et, leur montrant le pavillon français qui flottait à l'arrière de sa pirogue, il leur disait : « Vous n'aurez rien à craindre des hommes blancs que vous verrez s'approcher de vous avec ce drapeau. »
» L'explorateur se félicite particulièrement du bon accueil du puissant roi Tippoo-Tib, qui s'intéressa vivement à lui et lui écrivit deux lettres pour le prévenir des dangers qu'il allait trouver sur sa route.
» Le capitaine Trivier raconte simplement, agrémentant son récit d'épisodes : telle l'histoire de ses *chaussettes rouges* qu'une tribu nègre avait converties en fétiche.
» M. Trivier a rencontré nos missionnaires, qui dans ces pays désolés implantent la civilisation chrétienne. Mais comment admettre que des arabes, d'après lui maitres absolus de l'Afrique centrale, voient d'un bon œil les Européens venir ainsi défendre les nègres qu'ils exploitent de toutes les façons ?
» L'assistance a couvert d'applaudissements répétés et enthousiastes la parole du vaillant explorateur. »

Les fêtes des 25 et 26 mai. — Si on dit parfois que Tourcoing ne donne pas souvent de grandes fêtes, il faut reconnaitre que dès qu'on s'y met on fait largement les choses. Jamais ville de province n'aura vu de préparatifs si considérables. Des mâts par centaines sur tout le parcours du cortège. Et les kiosques ? Sur la Grand'place c'est un vrai chef d'œuvre. Celui de la place Thiers est remis à neuf et on y ajoute un supplément d'appareils d'éclairage qui en fera une véritable merveille.
A l'entrée de la rue de l'Hotel-de-Ville, se construit un arc de triomphe monumentale qui sera couvert sur ses quatre faces de milliers de verres de couleur. Autre arc de triomphe, mais de dimensions plus restreintes, rue Nationale, près de la rue St-Jacques. Le soir, avec l'illumination de la façade de l'Hôtel-de-Ville, et les guirlandes de verres, courant de mâts en mâts, ce sera une vraie féerie.
Et les innombrables étrangers qui, ces deux jours, viendront nous visiter proclameront une fois de plus que Tourcoing est toujours la ville hospitalière par excellence. Et les habitants ne voudront pas rester en arrière ; on verra toutes les maisons pavoisées ; car il n'est personne, ici, qui ne puisse prendre part à la fête ; c'est la fête de la ville, c'est la fête de tout le monde.
— Voici le programme des morceaux qui seront exécutés sur les différents kiosques par les sociétés prenant part au festival dans la journée de dimanche :
HARMONIES ET FANFARES. — *Kiosque N° 1, Grande-Place.* — 1. Musique municipale de Tourcoing, *directeur*, M. Grysey, (Officier d'Académie et M. M). — 2. Croix, harmonie municipale, directeur, M. Hodum, 60 exécutants. 1. Les quatre âges de l'homme, Lachner; 2. Fantaisie sur la Mascotte, arrangée par Muldermans. — 3. St-Genois, (Belgique), fanfare Ste-Cécile, directeur, M. Debode, Odilon, 28 exécutants. 1. Grande fantaisie sur Faust Gounod; 2. Fantaisie-polka pour bugle et piston, Debode. — 4. Tournai (Belgique), harmonie de la garde civique, directeur, M. le lieutenant Smets, Isidore, 40 exécutants. 1. L'Aurore, ouverture couronnée, A.-J. Clément, 2. fantaisie sur l'opéra de Sigurd, Reyer. — 5. Mortagne. fanfare, directeur, M. Spelle, 26 exécutants. 1. L'Ile de la Jatte, ouverture, Wittmann; 2. Souvenirs du printemps, fantaisie, J.-M. Bonjean. 6. Chapelle-d'Armentières, Harmonie municipale, directeur, M. Pierre Defer, 40 exécutants. 1. Ouverture de Nabuchodonosor, Verdi ; 2. Ouverture fantastique, A. Govaert. — 7. Hem, Harmonie municipale, directeur, M. J. Loridan, 45 exécutants. 1. La Prière des Francs, ouverture, Buot; 2. Le Trouvère, fantaisie, Verdi. — 8. Attiches, Fanfare, directeur, Arthur Deroubaix, 31 exécutants. 1. Le Val fleuri, ouverture, Richard ; 2. La Fée de Postdam, Richard. — 9. Vaulx-lez-Tournai (Belgique, Les Echos des carrières (fanfare), directeur, M. Ch. Vanloo, 54 exécutants. 1. Souvenirs de Donizetti, fantaisie, Canivez ; 2. Marche aux flambeaux, n° 3, Meyerbeer. — 10. Houplines, Harmonie municipale, directeur, M. Pierre Defer, 55 exécutants. 1. Ténès, ouverture, Gurtner ; 2. Le Jour et la Nuit, fantaisie, F. Leroux. — 11. Gaurain-Ramecroix (Belgique). La Ste-Cécile (fanfare), directeur, M. J. Francotte, 32 exécutants. 1. L'Almée, ouverture, Moeremans ; 2. Friquet et Friquette, variation pour bugle et piston, X***. — 12. Armentières, La Grande-Fanfare, directeur, M. Pierre Defer, 65 exécutants. 1. Le Carillonneur de Bruges, P. Blancheteau ; 2. Rosabelle, ouverture, P. Wettge.
Kiosque n° 2. — Place Charles-Roussel. — 1 Schaerbeek (Belgique), Harmonie de Sapeurs-Pompiers, directeur, M. S. Gilles, 40 exécutants. 1. France en avant, trilogie épisodique, Bocgnai ; 2. *Fleur des champs*, fantaisie, Van Perck, et n. Pot pourri populaire, Panne. — 2. Montreuil-sur-Haine, Fanfare, directeur, M. L. Langlois, 53 exécutants. 1. Oberon, ouverture, Weber; 2. Ali-Baba, grande fantaisie sur l'opéra, Lecocq. — 3. Dorignies, Fanfares, directeur, M. Piquet, 26 exécutants. 1. La poule aux œufs d'or, ouverture, Bléger ; 2. Juliette, polka pour piston, Legendre. — 4, Pecq, Fanfare communale, directeur, M. J. Dronsart, 30 exécutants. 1. Princesse des Canaris, X*** ; 2. Air varié pour tuba, Christophe. 5. Raches, la Jeune Fanfare, direct., M. Oscar Picquet, 26 exécutants. 1. Faus, fantaisie, Gounod ; 2. Les Jeunes virtuoses, fantaisie variée, Brepsant. — 6. Oignies (Pas-de-Calais), Fanfare, directeur, M. Nortier, 30 exécutants. 1. Hôtel de l'Amitié, Chaulier; 2. Air varié, L. Montagne. — 7. Mons-en-Pevèle, Fanfare, directeur, M. Nortier, 37 exécutants. 1. Souvenirs de Royan, fantaisie, Guilbert; 2. Les Jeunes virtuoses, fantaisie variée, Brepsant. — 8. Seclin, Union musicale, directeur, M. J. Gouirand, 60 exécutants. 1. Les quatre âges de l'homme, ouverture, Lachner; 2. La Traviata, grande fantaisie, Verdi. — 9. Lallaing, les Enfants du Nord (fanfare), directeur, M. Caudron, 30 exécutants. 1. Ouverture fantastique, Govaert; 2. Les Dragons de Villars, fantaisie, Maillard. — 10. Haubourdin, Harmonie municipale, directeur, M. Dusotoit, 55 exécutants. 1. Nabuchodonosor, ouverture, Verdi; 2. Martyrs et Esclaves, fantaisie, Marsal.
Kiosque n° 3. — Place Thiers. — 1. Wichelen, la Sainte-Cécile (fanfare), directeur, M. Ch. Maheu, 52 exécutants. 1. Schillermarsch, fantaisie, Meyerbeer; 2. Chant d'allégresse (suite de valse), X... — 2. Laeken (Belgique), les Amis du Progrès (harmonie), directeur, M. E. Siroux, 61 exécutants. 1. la Médaille d'or, ouverture, Gurtner; 2. Fête à bord, fantaisie, J. *Heymans.* — 3. Lille, les Canonniers sédentaires (harmonie), directeur, M. Colin, 115 exécutants. 1. Mascarade : I. Marche et cortège, II. Arlequin et Colombine, divertissement; III. La famille Polichinelle, menuet; IV. Les Mandolinistes, sérénade; V. Alla Polacca final, Lacome; 2. Polonaise, Vidal. — 4. Hazebrouck, Musique municipale (harmonie), directeur, M. L. Bleuset, 65 *exécutants.* 1. Sardanapale, ouverture, F. Leroux; 2. Fantaisie sur les Dragons de Villars, A. Maillart. — 5. Bauvin, Musique municipale (fanfare), directeur, M. Ed. Bono, 32 exécut. 1. La Couronne d'or, Buot ; 2. Air varié, Bléger. 6. Auchel, Harmonie des Mines de Ferfay, direct., M. Delory, 46 exécutants. 1. Mosaïque sur Carmen, Bizet; 2. Erwinn, fantaisie pour clarinette, Meister. — 7 Houplines-sur-Lys, Le Réveil musical (fanfare), directeur, M. Désiré Delcourt, 40 exécutants. 1. La Palme d'honneur, V. Buot; 2. Ouverture fantastique, Govaert. — 8. Ellezelles, Fanfare l'Avenir (Belgique), directeur, M. E. Bauwens, 35 exécutants. 1. L'Amitié, Vandenbossche; 2. Souvenir de Normandie. P. Gilson. — 9. La Ventie, Musique municipale (harmonie), directeur, M. L. Barisellé, 58 exécutants; 1. La Poupée de Nuremberg, ouverture, A. Adam; 2. Le Lac des Fées, ouverture, Auber. — 10. Eugies, La Fanfare royale de l'Amitié, directeur, M. A. Colot, 72 exécutants. 1. Erynnies : *a*) Danses Algériennes; *b*) Troyenne regrettant sa patrie; *c*) Saturnales, Massenet; 2. Marche des Pretoriens, A. Corbin.
Kiosque n. 4, Place de l'Est. — 1. Croix, Fanfare du Créchet, directeur, M. Aug. Bossus, 32 exécutants. 1. Mosaïque n. 2, Smidt; 2. Une Nuit à Grenade, Buot. — 2. Aniche, Harmonie municipale, directeur, M. A. Seconda, 56 exécutants. 1. Marche du Sacre, A. Bernier; 2. Gabriel et Roland, fantaisie, C. Chaulier. — 3, Eccloo (Belgique). Fanfare « Getrouwe », directeur, M. D. Smitz, 32 exécutants. 1. Le Songe d'amour, fantaisie, Kling, 2. Venezia, grande valse. — 4. Montigny, Fanfare, directeur, M, Caron, 30 exécutants. 1, Hommage à Sainte Cécile, fantaisie, Dasque; 2. La Charmeuse, ouverture, Migette. — 5. Leforest, La Fanfare libre, directeur, M. Ch. Dinoird, 30 exécutants. 1. Le Talisman, fantaisie militaire. Josneau; 2. Pot-Pourri sur Haydée, Dinoird. 6° Bienvillers, les Amis réunis (fanfare), dir. M. Soyez, 32 exécutants. 1° La Fée mignonne, ouverture, J. Hemerlé ; 2° Après la Guerre, polka, E. Marie. — 7° Paillencourt, fanfare des Elèves réunis, directeur, M. Gaillaud. 26 exécutants. 1. Une fête en Anjou, Foare ; 2° L'Amitié, Hemmerlé. — 8. *Flines-lez-Raches, fanfare*, directeur, M. Dinoird, 25 exécutants, 1. Cromwell, Launay ; 2. Baptême d'oiseaux, arrangé par Dinoir. — 9. *Lezennes, musique* municipale, directeur, M. P. Morel, 39 exécutants. I. Ouverture ; 2° Fantaisie.
Kiosque n° 5, Eaux-de-la-Lys. — 1. Croix, l'Union des trompettes, directeur, M. Le Simon, 38 exécutants. 1. Polka, Le Simon ; 2. Fantaisie, Le Simon. — 2. Gondecourt, musique municipale, directeur, M. Guillement, 35 *exécutants.* 1. Aida, *fantaisie*, Verdi ; 2. Carmen, mosaïque, Bizet. — 2. Voormezcele, la Ste-Cécile (fanfare), directeur, M. Balmaekers, 29 exécutants. 1. La fille du Régiment, arrangée par Balmaekers ; 2. Fantaisie mélodique, arrangée par Balmaekers. — 4. Phalempin, fanfare, directeur, M. Chartriez, 33 exécutants. 1. Croix d'honneur, ouverture, *Bléger* ; 2. La Roche vineuse, *fantaisie*, Bléger. — 5. Orchies (Nord), musique municipale, directeur, M. André Delbecq, 45 exécutants. 1. La Reine des Vagues, fantaisie, Bléger : 2° Les Noces d'or, fantaisie, Mullot. — 6. Raches-lez-Douai, les Amis réunis (fanfare), directeur. M. Prangère, 28 exécutants. 1. La Gazette municipale, ouverture, Bléger ; 2. Les Rives de l'Aisne, fantaisie, Mullot. — 7. Kain (Belgique), fanfare communale, directeur, M. Isidore Smets, 30 exécutants. 1. Sous le Tilleul, ouverture. Canivez ; 2. Florette, fantaisie, Dagnelies. — 8. Cysoing, fanfare, directeur M. Queveru, 38 exécutants. 1° Ouverture, Bléger : 2° La Traviata, fantaisie, Verdi.
Kiosque n° 6. — Place Notre-Dame-de-Lourdes. — 1. Annœullin, Harmonie municipale, Directeur, M. E. Leleu, 59 exécutants. 1. Hommage à l'Alsace-Lorraine, ouverture solennelle, Bléger ; 2. La Mascote, fantaisie, E. Mullot. — 2. Rolleghem, fanfare, directeur, M. Jean Theys, 26 exécutants. 1. Marie-Henriette, ouverture, L. Montagne; 2. L'aurore d'un beau jour, fantaisie, J. Martin. — 3. Wez, La Sainte-Cécile (harmonie), directeur, M. Louis Drappier, 40 exécutants. 1. Une nuit d'été, ***; 2. Fantaisie originale, ***; 4. Toufflers, La Fanfare, directeur, M. Béghin, 35 exécutants. 1. Les mousquetaires, ouverture, Kling; 2. Palmes et couronnes, fantaisie, Maillochaud. — 5. Hem, La Citadelle, directeur, M. Caquant, 36 exécutants. 1. Le lac des fées, Auber; 2. Le trouvère, Verdi. — 6. Flers-en-Escrebieux, Les Amis-Réunis, (fanfare), Directeur, M. Marquette-Delatre, 30 exécutants. 1. Clémence Isaure, ouverture, Bléger ; 2. La venus de l'ouest, air varié, Violetta. — 7. Sainghin (Don). L'Avenir (harmonie), directeur, M. A. Dubois, 34 exécutants. 1. La palme d'or, Blancheteau; 2. La croix de Genève, Bléger. — 8. Emmerin, La Concorde (fanfare). directeur, M. Schlub, 36 exécutants. 1. Marie-Thérèse, ouverture, Vandekoden; 2. La roche vineuse, fantaisie, Bléger.
SOCIÉTÉS CHORALES. — *Cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville.* — 1. Anvers, Cercle orphéonique, Onder Ons, directeur, M. L. Verhulst, 28 exécutants. 1. Le Lever, Jouret; 2. Vlaanderen, Eug. Dierck. — 2. Villers-Bretonneux, La Chorale, Directeur, M. M. Sellier, 30 exécutants. 1. Les Cloches du Pays, Saintis; 2. Les Guides du Mont-Blanc, Ritz. — 3. Gosselies, Société des Spais nez, directeur, M. Gayman-Samson, 33 exécutants. 1. Les Martyrs aux Arènes, L. de Rillé; 2. Hymne du Pain, Tilman. — 4. Lourches, Union chorale, directeur, M. Mériaux, 40 exécutants. 1. Gaule et France, Saintis; 2. La Violette, Paillard. — 5. Ennevelin, L'Avenir choral, directeur, M. L. Warocquier, 34 *exécutants.* 1. Le Soleil de la Liberté, J. Monestier; 2. Sous la Feuillée, Dard. — Landeghem-lez-Gand, Vrede en Vreugd (orphéon), directeur, M. A. Claeys, 26 exécutants. 1. De Dageraad, de Weidt; 2. De vlaamsche Klank, X... — 7. Seclin, Orphéonistes seclinois, directeur, M. E. Dervaux, 30 exécutants, 1. Le Combat naval, St-Julien; 2. Les Paysans, Saintis. — 8. Courtrai, Snellaerts Gilde, directeur, M. G. Vantieghem, 35 exécutants. 1. Kermis, K. Miry; 2. Avondbede, Kreutzer. — 9. Houplines, La Cécilienne, directeur, M. Ch. Breyne, 40 exécutants. 1. La Violette Paillard; 2. Le Faucheur, Leseurre. — 10. Ypres, La Lyre ouvrière, directeur, M. Balmakers, 27 exécutants. 1. Le Chant des ouvriers, Van Ackere; 2. Le Départ des Compagnons, L. De Rillé. 11. Armentières, La Lyre nationale, directeur, M. Soots, 28 exécutants. 1. La Violette, Paliard; 2. Les Pionniers, Saintis. 12. Lille, Les Folies lyriques, dir., M. Dotte, 30 exécutants. — 1. Chœur des romains, Massenet ; 2. Les Noces d'Olivette, chœur bouffe, Audran. — 13. La Bouverie, Orphéon lyrique, directeur, M. J. Lemoine, 31 exécutants. — 1. L'Hymne du pain, Tilman ; 2. Paris, A. Thomas. — 14. Lille, Les Lièvres, directeur, M. Baudier, 30 exécutants. — 1. Le Chant des Spartiates, Denefve ; 2. Les Esclaves, Saintis.
Hall du Conditionnement. — 1. Orphéonistes Crick-Sicks, de Tourcoing, directeur, M. L. Rosoor, (Offic. de l'Ac.) — 2. Gand, Cercle Pepita, directeur, M. Quickenborne, 30 exécutants — 1. Les Truands, Ch. Lecoq ; 2. O Pepita, Muller. — 3. Laeken, Union et Fraternité, directeur, M. J. Duysburg, 40 *exécutants.* — 1. La valse, L. de Rille ; 2. Les contrebandiers, Limnaudier. — 4. Templeuve, Union chorale, directeur, M. Wauquier, 40 exécutants. — 1. Sur les Remparts, Saintis ; 2. Adieu des Pêcheurs Saintis. — 5. Anderlecht, Les Petits Camaraux, directeur, M. Faignet, 30 exécutants. — 1. Concordia, L. De Rillé ; 2. Les Chantres, L. De Rillé. — 6. Neuville-sur-Escaudin, l'Union chorale, directeur M. Aleron, 32 exécutants. — 1. L'Abeille, De Buissy ; 2. Sur les Remparts, Saints. — 7. Bruxelles, Gentsche Weergalm, directeur, M. Lahaye, 32 exécutants. — 1. De Lente, X... 2. De Zegesonne, X... — 8. Fretin, La Concordia, directeur, M. Dewerse, 30 exécutants. — 1. Les Braconniers, Th. Sourillas ; 2. Faust, chœur des soldats, Gounod.
9. Beersel-Loth, Chœur Ste-Cécile, directeur, M. Vandermael, 26 exécutants. 1. Le Retour des Champs, Bosselet; 2. Le Soir, Bosselet. — 10. La Bassée, L'Orphéon, directeur, M. H. Lefebvre, 36 exécutants. 1. Tableaux champêtres, Ritz; 2. La Violette, Paliard. — 11. Ledeberg-lez-Gand, Choral de Eendracht, directeur, M. Loockx, 30 exécutants. 1. Le Chant des Amis, A. Thomas; 2. De Eik, Ch. Miry. — 12. Le Cateau, La Catésienne, directeur, M. Van Eeckhoven, 40 exécutants. 1. Les Marins de Kermor, St-Saens; 2. Las Doce, L. de Rille. — 13. Tournai, La Fraternité, directeur, M. Leschevin, 36 exécutants. 1. Gaule et France, Saintis; 2. Les Faucheurs, Leseurre. — 14. Bruxelles, La Mélodie.
EMPLACEMENT DES CIBLES. — *Place des Halles :* Cible 1, Sapeurs-pompiers de Lille et Tournai ; cible 2. garde civique de Tournai; cible 3, sapeurs-pompiers de Haspres, Bouvines et Haubourdin ; cible 4, sapeurs-pompiers de Sainghin-en-Weppes, Raismes, Wahagnies et Don-Annœulin. — *Place Sébastopol :* Cible 5, Sapeurs-pompiers de Bailleul, Leforest et Rosendaël. — *Coin des rues de la Cloche et Desurmont :* Cible 6. Sapeurs-pompiers de Schaerbeek et Courtrai. — *Place de la Bourse :* Cible 7, Sapeurs-pompiers de Menin, Halluin et Lauwe ; cible 8, sapeurs-pompiers de Comines (Belgique), Wervicq (Belgique) et Chemy. — *Coin des rues Amiral Courbet et Malcense :* Cible 9, Sapeurs-pompiers d'Armentières et de la Chapelle-d'Armentières. — *Place Saint-Jacques.* Cible 10. Sapeurs-pompiers de Linselles, Loos-en-Gohelle et Fournes.
Rue de la Croix-Rouge, coin de la rue Jean-Legrand : Cible 11, Sapeurs-pompiers d'Ath, Nieppe, Thumeries et Garde civique de Mouscron. — *Rue Winoc-Chocqueel à rue des Piats :* Cible 12, Sapeurs-pompiers de Mouscron et de Wavrin. — *Rue du Sentier, en face maison Dassonville-Leroux :* Cible 12, Sapeurs-pompiers de Roubaix et Aniches. — *Rue de Gand et rue du Casino :* Ciblo 14, Sapeurs-pompiers de Seclin et de Croix. — *Rue de la Latte, en face la rue Joire :* Cible 15, Sapeurs-pompiers de Cuerne, Mouveaux et Wez-Macquart-Prémesques. — *Rue du Moulin-Fagot et rue Verte :* Cible 16, Sapeurs-pompiers de Comines (France), Kain et Iseghem.

Un coup de filet. — Ils sont treize, âgés de 12 à 16 ans, qui passeront prochainement en simple police, inculpés du délit dénommé *jet de corps durs.* Ce sont tous apprentis, teinturiers, rattacheurs, bacleurs, ourdisseurs, tapisseurs, manœuvres de maçon et ferblantiers. qui *s'amusaient* à faire la petite guerre, Place Notre-Dame-de-Lourdes. Les projectiles allaient, n'importe où, aussi bien sur les passants que dans les fenêtres des maisons.

Encore la place Notre-Dame de Lourdes. — Décidément cette place est en voie de devenir célèbre ici. On n'a pas oublié les faits retentissants qui s'y sont passés les jours gras et qui ont été suivis de condamnations sévères ; l'un des condamnés n'a même pas encore, croyons-nous, terminés a peine. Eh bien ! cela n'a pas empêché, il y a quelques jours, une scène déplorable de se produire de nouveau au même endroit. Violence, tapage injurieux, rassemblement et tout ce qui s'ensuit, entre un cabaretier qui aurait beaucoup mieux fait de se tenir à l'écart, et pour cause, et deux peintres.
L'affaire se poursuit.

Roncq. — La ducasse qui aura lieu dimanche et lundi, promet d'être brillante.
Un grand nombre de marchands forains sont déjà installés sur la place.

Neuville-en-Ferrain. — *Coups de couteau, nouveaux détails.* — Il y a huit jours à peine on enterrait, au Blanc-Four, le malheureux Marescaux, frappé traitreusement par le jeune Delvordre, avec qui il n'avait pas eu la moindre raison.
Dimanche dernier on s'est de nouveau servi du couteau à Neuville. Cette fois, du moins, les faits se sont passés entre compatriotes : la victime et celui qui a porté les coups sont tous deux d'origine étrangère.
C'était au cabaret Parent. rue Durmont, vers 9 heures 1½ du soir. Alphonse Dendievel, tisserand, âgé de 28 ans, qui a passé dernièrement en police correctionnelle, se prit de querelle avec un de ses voisins, Alphonse Cruplant, tisserand, âgé de 22 ans. « *Va donc, dit celui-ci à son adversaire, va payer ce que tu dois à Lille pour ton procès !* » Les deux jeunes gens s'empoignèrent, et le cabaretier les mit dehors.
A peine sur la route, Dendievel jeta un cri : il avait reçu à vingt centimètres au-dessus du genou, un coup de couteau qui lui avait presque traversé la cuisse.
Cruplant prétend que Dendievel s'était armé de son couteau, et que c'est en voulant le lui prendre des mains, que l'autre, en retirant vivement le bras, a pu se blesser lui-même.
La blessure n'est pas dangereuse; mais nécessitera au moins trois semaines de repos.
Contrairement à ce qui se passe d'habitude, Cruplant n'a pas pris la fuite. Et, comme il n'y a pas lieu de douter qu'il ne se tienne à la disposition de la justice, il a été laissé en liberté.
— Une agression nocturne, comme on en voit peu, s'est produite dimanche soir vers dix heures et demie. M. X... sortait de l'Eglise (c'était l'Adoration), quand un individu d'une mise assez correcte, se présenta devant lui, sans lui adresser une parole.
M X... lui demanda à plusieurs reprises ce qu'il désirait sans obtenir de réponse. Tout à coup l'inconnu saisit M. X... et s'apprêta à le fouiller; mais il fut bientôt mis dans l'impossibilité de faire un mouvement.
A force de se débattre, il put néanmoins s'échapper et prendre la fuite du coté de Tourcoing.
M. X... ne l'a pas reconnu et comme l'individu n'a pas prononcé un seul mot, il ignore s'il est étranger du pays.

LILLE

Un violent incendie à Fives. — Un incendie d'une extrême violence et qui en très peu de temps a causé des dégâts considérables, s'est déclaré à Fives la nuit dernière.
Le feu a éclaté vers minuit et demi dans une étable de l'estaminet St-Joseph, rue Guillaume-Wernier. Il a été aperçu par quatre jeunes gens qui revenaient de Lille et qui ont donné aussitôt l'alarme.
En quelques instants, l'étable devenait la proie des flammes, et quatre vaches qui s'y trouvaient enfermées, étaient entièrement carbonisées avant qu'on ait pu penser à les sauver.
Avec une rapidité incroyable, le feu se communiqua aux chantiers de Mme veuve Gourguechon-Hardel et de M. Griffon, parqueteurs sur bitume et sur lambourdes.
Le feu ayant rencontré des matières essentiellement combustibles, cette vaste fabrique fut enflammée en un clin d'œil.
L'intensité du feu était extrême. Le bitume qui brûlait produisait une chaleur inouie ; on ne pouvait s'approcher à plus de 30 mètres du foyer de l'incendie. Une lueur immense éclairait toute la banlieue de Fives.
Malheureusement, l'eau faisait défaut.
Immédiatement derrière le bâtiment en feu, à 3m environ, se trouve la Cour Cauwel, qui compte dix maisons totalement habitées par des ménages d'ouvriers; le feu commence à lécher la façade, pendant que les malheureux cherchent à se sauver.
Les lamentations des femmes, le courage des hommes qui, au péril de leur vie, *déménageaient* ce qui compose leur fortune, les enfants qu'on emporte en pleurant, le crépitement des flammes qui montent à une hauteur considérable et dont les flammèches sillonnent l'horizon et tombent de tous côtés, forment un tableau terrible et navrant.
A 1 h. 20, la pompe à vapeur est arrivée et a été mise immédiatement en batterie. Vers 2 heures, le feu était *circonscrit et on pouvait préserver la plus* grande partie de la cour Cauwel.
Mais les dégâts sont considérables, et beaucoup de ces ménages d'ouvriers ne sont pas assurés. La perte de leur mobilier est donc pour eux un véritable désastre.
A deux heures et demie du matin, la part du feu était faite.
Tous les officiers du corps des pompiers étaient présents sur les lieux du sinistre.
Les causes de l'incendie sont encore inconnues.
Néanmoins, tout fait présumer que le feu aura été occasionné par l'imprudence de quelqu'un qui se sera aventuré dans l'étable de l'auberge.
Les dégâts sont très importants.

Echos des grèves. — On lit dans la *Dépêche :*
« Depuis quelques jours, nos officiers qui, enfin, peuvent se reposer un peu des fatigues de ces derniers temps, visitent les vastes établissements de Mme veuve Casse, à Fives.
» *Une nappe gigantesque, Le toast »*, qui a valu au regretté M. Casse la croix d'officier de la Légion d'honneur et un rappel de grand prix à l'Exposition, fait surtout l'objet de leur admiration.
» Mme veuve Casse, avec une courtoisie et une bienveillance insigne, leur a fait les honneurs de sa maison et leur a présenté l'artiste M. Krabansky *en compatriote*, qui, avec M. Casse, a travaillé à cette merveille.
» C'est en vain que les hôtes de Mme veuve Casse cherchaient des yeux le moindre ruban à la boutonnière de cet artiste, aussi modeste qu'homme de talent, qui avec le plus grand désintéressement se voit appliquer le *sic vos non vobis* de Virgile.
» Espérons que bientôt on réparera cet oubli. »

ADROIT COMMERÇANT
Un épicier voulait ouvrir une boutique.
Or, pour achalander son commerce nouveau,
Il fit venir un tas énorme de CONGO,
Et faisant miroiter, sous les feux électriques,
L'étalage de ces savons pyramidaux,
Obtint, grâce à leur nom, un succès magnifique !
Un Troubadour Roubaisien à Victor Vaissier.
22708d

CONCERTS & SPECTACLES

COSMORAMA, 24, rue de la Gare, Roubaix. — *Naples, Venise, Milan.* 50 centimes. 44381

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Le Cercle colombophile « Union », a l'honneur de rappeler aux amateurs son grand concours général et international de Chartres, le dimanche 25 mai. Mise en loges : le vendredi de 3 à 6 heures. Prix d'honneur : 400 francs. répartis en 40 prix de 10 fr. *Mise obligatoire : 1,25. mise facultative : 1,75.* Poules à 1. 2. 3. 5. 10. et 20 francs. Marquage secret par la bague. Constateur obligatoire dans un lieu public. Nota. Les amateurs qui désirent obtenir un constateur devront en adresser la demande par écrit au cercle avant jeudi à midi.
— Voici le résultat du concours de Clermont. donné par l'*Union fédérale*, chez M. J. Lepoutre, 481 pigeons de concours lâchés à 6 h. 45 par le convoyeur Joseph Dedoncker.
1er prix, Debuchy, hupp; 2e, id., hupppp ; 3e, Carbon, hupp; 4e, Bourquin, hu; 5e, Wyseur, hupppp; 6e, A. Leveugle, hp; 7e, Delmotte, hp; 8e, H. Salembier, hppp; 9e, D. Aerens, h
10e prix, D. Arens, h; 11e, E. Reckelbus, p; 12e, Delporte, p; 13e, Evely, pp; 14e, Wyseur, pppp; 15e Hazebrouck, p; 16e, id., ppp; 17e, A. Mounier, pp; 18e, C. Declercq, p; 19e, Hazebrouck, p; 20e, G. Mestdagh, p; 21e, Hazebrouck, pp; 22e, Boudry, pppp; 23e, id., pppp; 24e, H. Astier, ppp.
25e prix, Wyseur, pp; 26e, Masson, pp; 27e, J. Defourt, ppp; 28e, Desmettre; 29e, L. Legrand, pp; 30e, Segand, pp; 31e, Ducatteau, ppp; 32, Ducatteau) p; 33e, J. Defourt, p; 34e, Godard, p; 35e, Debosque, p.
36e Duburcq, p; 37e, Mossion, p; 38e, Ch. Declercq p; 39e, D. Aerens; 40e, H. Salembier, p; 41e, Agache, p; 42e, Moulart, p; 43e, Ducatez, p; 44e, G. Haquette, p; 45e, J. Lequenne, p; 46e, C. Declercq, p; 47e, Ch. Decraene; 48e, A. Duflot.
Le premier pigeon a été constaté à 8 h. 36 m. 51 s., le dernier à 8 h. 41 m. 37 s.
Samedi de 3 à 6 h. 1½, inscription des pigeons pour Clermont, chez M. Benjamin Monnier, rue de la Vigne, 100 fr. de prix d'honneur.
Lundi grand concours sur Chantilly, 200 fr. prix d'honneur. L'inscription des pigeons a lieu la veille de 3 à 6 h. 1½, chez M. Arthur Fleury, rue Drouot.
Avis : A chaque concours, immédiatement après le réglage, les amateurs pourront pendant une demi-heure, prendre connaissance des constatations sur les bandes des constateurs afin de mieux se rendre compte des heures d'arrivée de leurs concurrents.

Tribunal de Commerce de Tourcoing

Audience du 20 mai

Vérification des comptes

Un procès très important à cause des sommes qui sont en jeu a pris une longue audience de relevé.
Il s'agit d'une action en vérification de comptes, intentée par M. Achille Morel à Mme Vve Vandeputte.
M. Achille Morel expose qu'au decès de son père M. Augustin Morel il a réclamé de M. Jules Morel, son frère, la production de la comptabilité Morel-Delfaux, que Jules Morel a remis 13 livres à Me Duchange, notaire chargé de la liquidation ; que, plus tard, il a été nommé un séquestre, M. Wannebrouck, chargé d'appréhender tous les livres à toutes les pièces comptables ; que celui-ci a trouvé une comptabilité presque complète, mais que par une étrange coïncidence les correspondances et pièces concernant les maisons Henri Wattinne, Henry Caulliez, Vve Vandeputte qui ont fait des opérations de forfait avec M. Augustin Morel ont seuls disparu.
En l'état il est impossible aux consorts Morel de savoir ce qui est dû à Mme Vandeputte qui cependant réclame 190,000 fr. à la succession Morel. Cette somme est d'accord avec les livres Morel, il est vrai, mais sur ces livres les opérations ont été résumées en un seul chiffre, bénéfice ou perte, sans aucun détail, ce qui rend le contrôle impossible.
Mme Vandeputte excipera d'accusés de réception de comptes émanés de Jules Morel, signant par procuration de son père ; mais chacun sait que deux ans avant son décès, M. Augustin Morel *n'était plus en* santé suffisante pour gérer ses affaires; Jules Morel abusait de sa situation pour traiter des affaires qui lui étaient interdites. Sa procuration était périmée depuis 1876 car à cette date tous les enfants Morel avaient confié à M. Augustin Morel seul la gestion et l'administration des biens indivis. Il n'y a donc pas *eu de comptes acceptés dans le sens légal du mot*, et les marchés s'étant soldés par des pertes énormes, il y a lieu de renvoyer les parties devant un comptable pour vérifier chaque operation avec le plus grand soin.
Mme Vandeputte repousse ces prétentions. Son conseil dit en substance : Avec un adversaire ordinaire, la prétention actuelle recevrait la réponse suivante : voici mes comptes voyez, tout est exact. Mais Achille Morel est de ceux qui ne veulent pas être convaincus. A ceux-là on oppose la loi quand on l'a pour soi comme on l'espère.
Mme Vandeputte a traité avec M. Augustin Morel en 1886 et 1887 environ 5700 balles de laines qui toutes ont été peignées chez lui et pour lesquelles 47 comptes ont été envoyés et apppouvés. Les marchés portent la signature d'Augustin Morel lui-même, les accusés de réception des comptes sont signés par Augustin Morel, Jules Morel ou le comptable, M. Ducatez.
Aux comptes étaient jointes les factures originaires et autres documents qui étaient rendus à Mme Vandeputte après vérification. C'était la convention et M. Ducatez, le comptable, affirme par écrit qu'il n'a jamais passé écriture d'un compte sans avoir contrôlé les pièces annexées.
Il reconnait de plus qu'on les a toujours rendues. Comment s'étonner aujourd'hui qu'on ne les retrouve pas dans les papiers de M. Morel ?
Depuis 1880, M. Augustin Morel a traité des forfaits ; son inventaire de 1880, grâce aux achats de laines, s'est balancé en perte de 1,800,000, Mme Vandeputte n'y fut pour rien puisque sa première vente date de février 1886, et qu'en réalité elle est aujourd'hui créancière de toutes ses avances.
Pourquoi ces marchés se sont-ils toujours résolus en déficit ?
M. Morel achetait quand son peignage allait chomer lorsque les négociants avisés jugeaient prudent de s'abstenir. Il lui fallait de la laine de suite, coûte que coûte, il servait une commission de 2 0/0 à l'intermédiaire, il comptait la façon aux pleins prix du syndicat, estimant que puisqu'il achetait pour façonner, il ne devait pas sacrifier la façon. Enfin il produisait dans un peignage défectueux un produit déprécié, qui se vendait 0,25 en dessous du cours ordinaire. Aussi, après lui, la société Jules Morel et Cie a préféré arrêter le petit peignage plutôt que de se ruiner en tournant, et le syndicat des peigneurs suivit cet exemple sage.
Le resultat devait être désastreux, et si l'on songe au *chiffre de 5.700 balles, à la baisse constante de* cette époque, on le comprend aisément.
Jules Morel aurait abusé de l'état de santé de son père et aurait fait passer inaperçues 5.700 balles ! C'est faux, puisque l'achat est signé Augustin Morel, et celui-ci était si peu hors d'état de conduire ses affaires que 22 mois avant son décès ses enfants lui *renouvelaient* ses pouvoirs de gérance.
La procuration de Jules Morel date du 11 mai 1872, elle est notariée, elle n'a jamais été révoquée, les actes d'indivision l'ont étendue et consolidée, loin de la détruire. Les fréres la connaissaient si bien que le 5 mars 1888 ils s'engageaient vis à vis de lui si leur pere venait à décéder, à lui confier ses pouvoirs et sa place.
Donc il y a des comptes acceptés de part et d'autre qui sont la loi des parties et qui ne peuvent être révisés, suivant l'article 541 du code de procédure. La loi ne permet plus que de redresser les erreurs, faux, doubles emplois, omissions. Mais c'est au demandeur à signaler les erreurs, et l'examen du juge ne doit, ne peut porter que sur ces points précis et déterminés. Mme Vandeputte est prête à redresser toute erreur qu'on articulera, elle n'entend pas aller plus loin.
L'affaire est mise en délibéré.

CONSEIL MUNICIPAL DE CROIX

Séance du mardi 20 mai 1890

Suite. — Voir le *Journal de Roubaix* du 22 mai

Pétition des facteurs

M. LE MAIRE donne lecture d'une lettre adressée à l'administration municipale par les facteurs de la commune, tendant à ce que la deuxième distribution des lettres qui a lieu le dimanche après-midi soit supprimée et qu'on se borne à celle du matin. Cette lettre envoyée à l'administration des Postes est retournée par elle au Conseil municipal pour que celui-ci donne son avis.
M. LE MAIRE. — Il y a lieu de remarquer que les facteurs, à l'appui de leur demande, ont fait circuler dans le public une pétition qui est jointe à la lettre dont je viens de vous donner lecture. Cette pétition est revêtue de 370 signatures parmi lesquelles se trouvent celles des principaux industriels de la localité. Par le temps qui court, alors qu'il règne dans les esprits une certaine propension à la grève, il serait peut être bon d'examiner à fond cette question afin de pas faire de mécontents.
M. LEPERS. — Je pense aussi que le Conseil a tout intérêt à s'occuper de cette réclamation.
M. LE MAIRE. — Il y a longtemps que cette proposition a été mis en avant et, si voulez bien rappeler vos souvenirs, il y a quelque temps nous avons fait des démarches auprès de l'administration des postes pour obtenir qu'un seul facteur sur trois fasse la distribution du dimanche, de cette façon les autres auraient eu deux après-midi libres sur trois dimanches. Mais nos démarches n'ont pas abouti.
M. FLORIN. — Je pense que, parmi les personnes qui ont apposé leur signature sur la pétition dont on vient de nous entretenir, il s'en trouve un grand nombre qui l'ont fait sans se préoccuper des suites qui pourraient advenir de la suppression du deuxième courrier du dimanche. Je connais des industriels qui reçoivent précisément des lettres de l'étranger ce jour-là.
Une voix : C'est possible, mais ce n'est pas la majorité : c'est là un fait isolé.
M. DEREUX. — Je ne suis pas de l'avis de M. Florin sous ce rapport et je trouve qu'il y a certainement quelque chose à faire pour améliorer la situation des facteurs.
M. LE MAIRE. — Selon moi, on pourrait suspendre provisoirement la deuxième distribution du dimanche, on verrait bien quels seraient les résultats, dans le public, de cette suspension.
M. CAEN. — Voilà une excellente idée. D'ailleurs, pour ma part personnelle, j'estime qu'il n'y a pas un grand intérêt matériel pour un commerçant à recevoir une lettre le dimanche après-midi à deux heures, plutôt que le lundi à sept heures du matin. d'autant plus que la plupart des industriels n'ouvrent pas leur courrier le dimanche.

FEUILLETON DU 23 MAI 1890. — N° 15

UN DRAME FINANCIER

Par PIERRE SALES

VII

La catastrophe

Joseph Peyrot s'inclina et reprit, en regardant Robert en dessous :
— Alors, c'est différent.
— Puisque c'est différent, répliqua Robert avec beaucoup de calme, je vous prie de me raconter, immédiatement, tout ce qui s'est passé... Allez! Je vous écoute.
La voix de Robert était si impérieuse que Peyrot n'osa pas refuser.
— Voici la chose, dit-il. Voici, du moins, ce que je sais ; car, pour savoir le fin du fin, il faudra de fameux lapins. Et, si vous voulez que je vous donne mon opinion tout de suite, on ne saura jamais rien ; ou du moins on ne saura jamais la vraie vérité. Donc, il y a deux ans, le patron, M. Marsébert, était immensément riche. Puisque vous étiez de ses amis, vous deviez le savoir. Depuis, il s'est ruiné. Ah ! s'il avait écouté mes conseils ! Mais il n'écoutait que Déverain, un imbécile ne fait de Bourse. Bref, ça lui a porté malheur. On ne sait pas comment cela est arrivé ; mais il était facile de voir que ça ne marchait plus. Il y a longtemps que je l'avais prévu. En ce moment, il était plus que ruiné, puisqu'il avait à payer, ce matin, cinq millions trois cent mille francs et qu'on n'a pas trouvé un sou dans la caisse.
Peyrot s'arrêta pour dévisager Robert, qui avait fait un mouvement de surprise. Puis, il continua :
— Hein ! cela vous étonne, une échéance de cinq millions trois cent mille francs ? Mais c'est ainsi. Nous en avons souvent payé de plus fortes. Il y a un mois, Déverain est parti. C'est Déverain qui tenait la caisse. Alors, au lieu de me la confier, le patron a voulu la tenir lui-même, ainsi que son portefeuille, ses traites, ses valeurs, tout enfin ; de telle sorte qu'on ne pouvait savoir où il en était. Hier au soir, il nous a payé nos appointements, c'est une justice à lui rendre...
— Mais comment est-il mort ? s'écria Robert impatienté.
— Attendez donc, dit Peyrot avec humeur. Il faut bien que je vous explique, pour que vous compreniez. Vo... êtes trop pressé. — D'habitude, ... à neuf heures ; le patron, nous venons au bureau ... heures. Le garçon, lui, descendait toujours à dix ... huit heures et Edouard, que voici, fait le bureau a ... demie. N'est-ce pas ?
— Oui, dit Edouard. Ce matin, donc, j'arrive à huit heures et demie, comme d'habitude ; et je commence le bureau de messieurs les employés. Je ne faisais jamais celui du patron qu'après, puisque j'avais le temps. Donc, ce matin, pas plus que d'habitude, je ne m'occupe du cabinet du patron.
Peyrot l'interrompit :
— Laissez-moi raconter, Edouard. Ce matin, j'arrive à neuf heures, comme toujours ; et, sous la voûte de la maison, je rencontre un homme parlant à la concierge; il y avait aussi deux autres individus, un peu en arrière.
» La concierge dit aussitôt :
» — Voici M. Joseph Peyrot, le premier employé,
» L'autre se nomme :
» — Je suis le commissaire du quartier, me dit-il. Veuillez me mener immédiatement dans le bureau de M. Marsébert.
» J'étais suffoqué ; je demande :
» — Mais... que se passe-t-il ?
» Le commissaire réplique :
» — Pas de bavardages inutiles. Conduisez-moi, et vivement !
» Au même instant, la patronne, madame Marsébert, descend comme une folle et s'adresse à la concierge :
» — Est-ce que mon mari est sorti, ce matin ?
» La concierge répond qu'elle n'en sait rien. Le commissaire regarde fixement la patronne et demande :
« — Qui êtes-vous, madame ?
» — Je suis madame Marsébert.
» — Vous êtes donc inquiète au sujet de votre mari ?
» — Monsieur, répond-elle, je viens de monter dans sa chambre; son lit n'est pas défait.
Le commis s'arrêta un instant en regardant Robert, comme pour juger de l'effet de son récit :
— Continuez donc! fit le jeune homme avec impatience.
Joseph Peyrot reprit :
— Moi, alors, j'ai hasardé une supposition : ... Marsébert aura peut-être travaillé toute la — ... nuit? ... patronne, quand je suis
» — En effet, a dit ... travail ... sortie cette nuit, je l'ai laissé ... Le commissaire dit :
» Elle était blanche comme un linge.
» — Allons au bureau!
» Tandis que nous traversions le jardin, nous entendons un cri. Mademoiselle Yvonne était sur la fenêtre appelant :
» — Mon père !... Mon père !...
» Le commissaire l'interroge ?
» — Qu'avez-vous donc, mademoiselle ?
» Elle descend, d'un seul bond, l'escalier de fer et répond :
» — J'ai voulu aller embrasser mon père dans sa chambre, comme tous les matins... Son lit n'a pas été défait.
» Monsieur, elle était adorablement charmante dans son affolement.
Robert eut un mouvement de colère.
— Monsieur Peyrot (Joseph), je vous dispense de vos appréciations sur mademoiselle Yvonne, déclara-t-il sèchement.
Peyrot lui lança encore un regard en dessous; puis il continua :
— Sans demander de plus longues explications, le commissaire se dirige vers le bureau. Nous le suivions. Je n'ai pas besoin de vous dire que nous étions terrifiés, d'autant plus que nous ignorions pourquoi le commissaire était là. A la porte du pavillon nous trouvons le garçon qui balayait le vestibule. Le commissaire lui demande :
» — M. Marsébert ?
» — Il ne vient qu'à dix heures.
» — Est-il dans son cabinet ?
» — Je n'y suis pas encore entré.
» On frappe à la porte du patron; pas de réponse ! On veut ouvrir; impossible! La porte était fermée à clef en dedans. Le patron avait seul cette clef. quand il voulait fermer son cabinet, personne ne pouvait y entrer. On envoie chercher un serrurier qui, en un clin d'œil, démonte la serrure. Je vous assure que personne ne respirait. Enfin, la porte est ouverte. — D'abord, nous voyons le bec de gaz du milieu allumé, ainsi que la lampe du patron. Quant à M. Marsébert, il était sur son fauteuil, tournant le dos à la porte. On aurait cru qu'il écrivait, la tête appuyée sur la main gauche. Tout le monde s'arrête, épouvanté, parce que le ...tron ne bougeait pas. Seule, mademoiselle ... précipite en criant :
Yvonne se p...
» — Père !... père ... le bras droit
» Aucune réponse. Elle veut ... était de M. Marsébert. Impossible ! Tout le corps ... effroyablement raide. Alors, mademoiselle Yvonne tombe comme foudroyée !
Robert murmura :
— Chère enfant !
Peyrot continuait son récit :
— On l'a emportée... Quant à madame Marsébert, elle regardait, les yeux fixes, ne prononçant plus une parole... Puis elle s'est mise à genoux. Le commissaire examinait le patron : M. Marsébert était mort... Nous étions saisis d'horreur. Vous comprenez ; cet homme qu'on trouve mort, assis dans son fauteuil ?
— Mais mort, de quoi ? demanda Robert.
— D'abord, répondit Peyrot, je croyais à une mort subite. Sa figure n'était pas décomposée. Madame Marsébert supposait que son mari devait être mort de la rupture d'un anévrisme ; mais le commissaire hoche alors la tête et déclare :
— M. Marsébert s'est suicidé. Avant de mourir, il m'a écrit une lettre que j'ai reçue ce matin.
» A cette affirmation du commissaire, la patronne se raidit, comme si on avait insulté son mari.
» Le magistrat veut l'éloigner :
» — Vous pouvez vous retirer, madame, pendant que nous procéderons aux premières constatations de la justice.
» Elle refuse fièrement.
» — Non, dit-elle. Je resterai ici jusqu'à l'arrivée d'un médecin. Je ne puis croire que mon mari se soit suicidé. Il était heureux, il nous aimait. Pourquoi aurait-il voulu nous quitter ?
» On était allé chercher un médecin.
» Pendant qu'on l'attendait, le commissaire a défendu qu'on touchât au cadavre ; il voulait qu'il restât exactement dans la même position, jusqu'à l'arrivée du juge d'instruction, qui viendra cet après-midi. Il a défendu d'ailleurs qu'on changeât la moindre des choses. Il a même empêché d'éteindre le gaz. Ensuite, il a demandé que tous les papiers, toute la correspondance lui fussent apportés. Puis il a dit :
» — Nous allons ouvrir la caisse.
» J'ai répondu :
» — ... caisse, il faudrait connaitre
» — Pour ouvrir la ... le secret des lettres du cadenas.
» — Je le connais, a-t-il répliqué,
» Il est allé au coffre-fort, a formé un mot avec ces lettres; et il a ouvert. Nous nous demandions comment le commissaire était au courant de les détails, que le patron gardait secrets. Après avoir fouillé dans tous les sens, le commissaire se retourne et demande :
» — Y a-t-il un autre coffre-fort ?
» — Non, monsieur.
» Il a paru stupéfait et a dit :
» — Tout cela est bien grave. Un vol aurait donc été commis ?...
» — Un vol ! s'écria Robert.
» — Oui, dit Peyrot. Alors sans perdre une minute, le commissaire prend les deux hommes qui l'avaient accompagné, les entraîne à part et leur donne ses ordres à voix basse... J'ai compris que l'un filait à la Banque de France et l'autre à la Compagnie générale des affaires... Oui, monsieur, conclut Joseph Peyrot, il paraît qu'avant de se tuer, le patron avait écrit au commissaire qu'il laissait dans sa caisse des valeurs pour plus de deux cent mille francs. afin de payer certaines dette d'honneur, des dettes en dehors de ses affaires de banque... Eh bien, plus un sou ! Pas un centime dans le coffre-fort... Pas une valeur !
Robert n'écoutait plus; il s'était précipité vers l'hôtel Marsébert.

PIERRE SALES

(*A suivre*).

Voici les communes belges pour lesquelles l'affranchissement des lettres est de 20 centimes au lieu de 25 :
Antoing, Blandain, Comines, Celles, Courtrai, Dottignies, Gaurain-Ramecroix, Havines, Menin, Messines, Mouscron, Moorslede, Néchin, Neuve-Église, Taintignies, Templeuve, Tournai, Warneton, Warcoing, Wervicq, Ypres.